

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS.

VOL. I. MONTRÉAL, NOVEMBRE 1884. No. 10

Entretien Spirituel sur l'Office Divin.

(Suite.)

4.—L'institution des Heures canoniales remonte au commencement du Christianisme. Nous en trouvons les premiers éléments dans le livre des Actes qui prête ce langage aux apôtres : " Pour nous, nous serons entièrement appliqués à la prière et à la dispensation de la divine parole." L'apostolat de la prière et celui de la prédication se donnent la main et marchent ensemble. Depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, l'Eglise s'est occupée de l'office divin, pour en régler les parties, en déterminer la forme et en prescrire l'obligation.

Mais l'honneur et la joie de célébrer sans cesse, au nom de la chrétienté tout entière, cette liturgie catholique, ne sont livrés officiellement qu'à des lèvres pures et privilégiées, aux prêtres et aux religieux. Pour entrer dans ce concert, il faut être de la famille de ces artistes célestes qui accompagnent de leur harpe, et auxquels l'apôtre saint Jean entendit chanter un cantique singulier que nul ne pouvait formuler s'il n'était de leur nombre.

5.—L'office divin est, après le sacrifice de nos autels, le culte de religion le plus parfait qui puisse être offert à Dieu. C'est un magnifique abrégé des louanges que le Seigneur a tracées de son Etre dans les divines Écritures ; c'est une prière publique de chaque jour et à différentes heures, composée presque en entier des paroles de la Bible, et récitées soit en particulier, soit en commun par des personnes spécialement destinées à cet emploi.

D'après cette notion, il vous sera facile de découvrir l'excellence du saint office. En effet, si vous borniez à vos idées et à vos expressions les louanges et les vœux que vous offrez à la Majesté suprême, quelle faiblesse et quelle imperfection dans votre culte ! Mais quand pour célébrer les grandeurs de Dieu, vous empruntez les accents de l'Écriture ou de la liturgie catholique, c'est alors

que vous pouvez vous flatter de lui rendre l'honneur le plus agréable et le plus parfait qu'il puisse recevoir de ses créatures. Et c'est précisément ce que vous faites par les heures canoniales. Elles sont l'abrégé de tout ce qu'il y a dans les livres saints de plus propre à vous donner une grande idée du Créateur que nous adorons. On y trouve aussi le souvenir des grands mystères de notre religion et de notre salut. On y trouve tout ce qu'on doit demander à Dieu, pour soi-même et pour les autres.

6.—Cette prière contient, outre les psaumes, l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole des apôtres; elle est variée par des antiennes, des capitules, des hymnes, des répons, des versets, des cantiques, qui respirent la plus tendre piété.

Pour prévenir l'ennui d'une longue attention, l'Eglise a inséré dans le grand office des leçons, des lectures édifiantes, des homélies. Elle y a ajouté des exemples des saints, pour instruire votre foi, et animer votre ferveur; vous proposant ces illustres héros de la sainteté comme des modèles achevés de toutes les vertus.

Elle n'a eu garde de négliger la divine Mère qui surpasse tous les élus en gloire comme en sainteté. Pour l'honorer suivant ses mérites, elle ne s'est pas contentée de composer des offices particuliers pour ses fêtes; elle a été plus loin et a voulu que tous les autres offices de l'année commençassent par l'invocation de Marie, et qu'aucun ne fut terminé que par une prière propre à chaque saison adressée à la Reine du ciel. Elle a enfin disposé que le petit office de la sainte Vierge fut récité tous les jours de l'année par la plupart des religieuses, comme aussi par un grand nombre de tertiaires.

7.—L'office divin est distribué en plusieurs parties, parce que devant être récitées en plusieurs fois, elles servent à rappeler de temps en temps l'esprit à Dieu, à ses bienfaits, aux mystères de la religion accomplis à pareilles heures, et à faire remplir, autant qu'il est possible, le précepte imposé par le Sauveur de prier toujours sans se relâcher jamais.

Mais quelles sont les raisons particulières de cette distribution? Cette prière liturgique se partage en sept heures ou veilles, nombre mystérieux qu'on ne saurait trop méditer.

Tout d'abord, c'est un écho de la grande tradition qui remonte à Adam et nous rappelle les sept jours de la créa-

tion. Aux jours de la création répondent les sept jours de la semaine dont vous devez remplir toutes les heures en payant à Dieu, au nom de toutes les créatures, un hommage perpétuel d'action de grâces et d'adoration.

Le nombre sept vous redit qu'aux sept sources capitales du péché, la miséricorde divine oppose sept sources de grâce et de salut ; les sept sacrements et les sept dons du Saint-Esprit.

On a aussi voulu vous faire imiter le saint roi David qui, sept fois le jour, se dérobaît au tumulte du monde, aux charmes flatteurs d'une cour brillante et au gouvernement de son royaume, pour chanter les louanges du Seigneur aux heures qu'il s'était prescrites.

La distribution de l'office divin en sept parties distinctes répond enfin aux sept circonstances mémorables qui ont marqué la fin de la vie du Sauveur.

Matines à son agonie dans le jardin des oliviers et à la nuit que Jésus passa dans la maison du grand-prêtre. Dans certaines communautés, on les récite dans le courant de la nuit, comme cela se pratiquait dans les premiers siècles de l'Eglise. C'est pourquoi, les différentes parties qui les composent sont appelées Nocturnes.

Les *Laudes* qu'on récitait autrefois de grand matin, honorent la résurrection du Christ et indiquent le chant du coq qui rappela à Pierre son serment violé et lui fit pleurer son péché.

A *Prime*, le sanédrin se rassembla de nouveau pour juger l'innocente victime. Cette heure a pour but de compatir aux outrages et aux indignes traitements qu'elle y endura.

Tierce répond à l'heure où Jésus, après avoir été conduit à travers les rues de Jérusalem au tribunal de Pilate, y fut condamné à mort. Elle célèbre aussi la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

Sexte remet en mémoire le crucifiement du Sauveur.

None se rapporte au moment où il rendit son dernier soupir.

Vêpres nous retracent l'ouverture de son côté sacré et sa déposition de la croix dans les bras de sa douloureuse Mère.

Complies l'ensevelissent et le mettent dans son sépulcre glorieux.

(A continuer.)

Voix du Purgatoire.

Ayez pitié de nous !!! Ayez pitié de nous !!!

Resterez-vous insensible, cher lecteur, aux cris de détresse que poussent vers vous les saintes âmes du purgatoire ? Hélas ! c'est peut-être un père, une mère, un époux, une épouse, un frère, une sœur, un enfant chéri, un ami, un bienfaiteur que vous abandonnez ainsi au milieu des tourments... Pitié pour elle... vous en avez été aimé sur cette terre, c'est peut-être pour vous qu'elle souffre; reparez le mal que vous lui causez, fut-ce involontairement, en la tirant de ce lieu de douleurs !

On souffre dans le Purgatoire des peines si grandes que la vénérable mère Jeanne-de-Jésus-Marie, religieuse clarisse, déclara à sa supérieure, qu'ayant une fois été transportée en purgatoire dans une de ses extases, elle vit les âmes souffrir des supplices si grands pour de légers péchés, qu'elle revint à elle toute tremblante de frayeur, et qu'elle aimerait mieux être soumise à n'importe quel châtiment sur la terre, plutôt que d'être encore témoin des moindres tourments du purgatoire.

Et pourquoi va-t-on en purgatoire ? Ah ! on n'y songe pas : pour un mensonge léger, pour une petite médisance ou calomnie, pour un peu de paresse, de luxe, de vanité, pour une désobéissance, une impatience... On lit dans la vie de sainte Lutgarde que l'âme du pape Innocent III lui apparut, et lui dit qu'elle était condamnée à rester en purgatoire jusqu'au jugement dernier : et pourtant Belarmin rapporte que ce pontife mena une sainte vie et mourut par suite des fatigues qu'il avait endurées pour la défense de la foi. Sainte Vitalienne resta trois ans en purgatoire, pour un peu de vanité qu'elle eut à propos de ses cheveux. Un saint religieux franciscain y resta un grand nombre d'années, parce qu'il ne s'inclinait pas assez au chœur, au *Gloria Patri* ; et saint Vincent Ferrier croit que pour un seul péché véniel on reste un an en purgatoire.

Sainte Marguerite de Cortone, pénitente du Tiers-Ordre, pria pour l'âme de Gilia, sa compagne, qui était passée de vie à trépas. L'ange du Seigneur lui dit : " Ma fille, elle doit souffrir pendant un mois des peines dans le Purgatoire pour s'être irritée plusieurs fois dans les œuvres de zèle. Le Père Giunta, franciscain, ton confesseur,

mériterait d'être châtié de la sorte à ton occasion, pour ne pas t'avoir reprise de tes pénitences indiscrettes.

Pouvons-nous soulager les âmes du purgatoire ?

Oui, on le peut, et on le doit. L'Eglise nous y invite ; elle nous ouvre pour elles le trésor de ses indulgences. La charité nous le commande ; Dieu lui-même nous en prie, puisque chaque âme délivrée de ce lieu de tourments satisfait sa justice et augmente sa gloire.

Jésus-Christ dit un jour à sainte Marguerite : " Tu m'as instamment recommandé ce matin trois défunts ; ils ne sont pas damnés, ainsi qu'on le juge, mais ils souffrent de cruels tourments et sont si près des réprouvés, qu'ils croiraient l'être eux-mêmes, s'ils n'étaient visités par le ministère des anges. Les héritiers devraient à cet égard célébrer un grand anniversaire, afin que les larmes répandues en ce lieu adoucissent la peine des trois âmes et leur fassent remettre le péché du bien qu'ils ont mal acquis. Ma justice les a destinés à souffrir jusqu'au jour du jugement ; mais à cause de tes prières, je les retiendrai seulement vingt-cinq ans. Au bout de ce temps, à pareil jour consacré à ma Mère, ils seront retirés des peines et conduits à la gloire."

Ces trois âmes, lisons-nous plus loin, avaient terminé leur vie par une vraie pénitence et avec l'intention de renoncer à leurs vices.—Mais il sera toujours vrai de dire avec J.-C. que ni les voleurs ni les voluptueux n'entreront dans le royaume des cieux.

Une religieuse, sœur Adrienne, mourut quelques jours après avoir gagné l'indulgence de la Portioncule. Sainte Marguerite priait pour elle quand elle entendit cette voix : " Ne pleure plus l'âme d'Adrienne ; par le mérite de l'indulgence reçue à sainte Marie-des-Anges, elle a conquis la gloire des bienheureux, sans passer par les peines du purgatoire.

Une chronique manuscrite du XIII^e siècle mentionne sur ce sujet deux faits remarquables arrivés dans notre Ordre ; l'un est rapporté par saint Bonaventure, l'autre, par frère Guillaume, provincial de France, sous le généralat du séraphique Docteur :

" Frère Bonaventure rapporte, est-il dit dans cette chronique, qu'un de nos religieux défunt apparut à un autre religieux. Celui-ci lui demande comment il se trouve. — Mal, répond le défunt : je souffre d'indicibles tourments ; cependant ils ne sont pas éternels. — Com-

ment cela se fait-il, mon frère ? Quand même vous auriez eu beaucoup de fautes à expier en purgatoire, vous devriez être maintenant délivré, car tous les religieux, selon l'usage, on dit pour vous beaucoup de messes et de prières. — Ce que vous dites est vrai, répond le défunt : mais ces messes et ses prières ne m'ont pas été appliquées et ont été plus utiles à d'autres âmes qu'à la mienne, parce que, durant ma vie, j'ai été négligent à célébrer la messe et à réciter l'office pour les religieux défunts, lorsqu'ils étaient recommandés au chapitre, selon la coutume de l'Ordre ; c'est donc par un juste châtement que les suffrages faits pour moi ne m'ont pas servi. »

Frère Guillaume raconta le trait suivant dans une exhortation adressée aux religieux du couvent de Paris, pour les engager à prier pour un frère défunt : Un de nos frères, dit-il, apparut après sa mort à un religieux de cette province, son ami. Interrogé sur sa situation, le défunt répondit qu'il était dans la souffrance et demandait d'être soulagé par des prières. — Mais, répliqua son ami, vous n'avez donc pas éprouvé l'effet des prières que la communauté a faites pour vous ces jours-ci, et des messes célébrées à votre intention ? — Non, répond le défunt, je m'en étais rendu indigne par ma négligence, durant ma vie, à prier pour les défunts, qui nous étaient recommandés.

Le même chroniqueur cite, sur ce même sujet, un fait bien consolant pour les enfants de la pauvreté. « Un de nos frères de la province de Saxe, dit-il, rentrait au couvent, après une prédication. On lui annonça que, pendant son absence, deux religieux étaient décédés : le P. gardien et le P. vicaire. Or voici ce qui arriva : la nuit suivante, pendant que ce Père était en oraison dans sa cellule, il vit entrer les deux défunts, revêtus de chapes d'une beauté et d'une splendeur incomparables. Ils paraissaient avoir le visage, les mains et les pieds éclatants de gloire. — Comment vous trouvez-vous, leur demande le religieux en prière ? — Sauvés, répondent-ils, par la miséricorde de Dieu ; maintenant, nous, qui vous parlons, nous jouissons de la vision divine. — N'êtes-vous pas passés par le feu du purgatoire, leur fut-il encore demandé ? — Nous avons fait notre purgatoire, disent-ils, dans le feu de la pauvreté, car la sainte pauvreté, est considérée par Dieu comme un purgatoire expiateur. Sachez donc qu'aucun de nos frères ne pas

sera en purgatoire, s'il garde fidèlement la règle de saint François et la sainte pauvreté, parce que le creuset de la pauvreté expie tout.

Thérèse Marguerite Gesta pratiqua au monastère du Tiers-Ordre régulier de Foligno les plus grandes vertus. Elle mourut le 4 novembre 1859 en odeur de sainteté.

Trois jours après sa mort, on commença à entendre des cris plaintifs et lugubres qui semblaient venir de la cellule où elle avait rendu le dernier soupir. On ne fit pas tout d'abord grand cas de ce phénomène, qu'on attribua à l'imagination de celle qui croyaient avoir entendu ces plaintes.

Mais, le 16 novembre, une religieuse de chœur, sœur Anne-Félicie Menghini, de Montéfalco, se rendant à la lingerie pour son emploi, entendit, en montant l'escalier, une plainte lugubre et douloureuse, et elle reconnut parfaitement la voix de la mère Thérèse-Marguerite Gesta, qui avait été longtemps sa compagne dans l'emploi de lingère. La religieuse, pleine de courage, veut se rendre compte de l'impression qu'elle éprouve; elle ouvre une cellule inhabitée, et entend une nouvelle lamentation, sans cependant voir personne. Elle ouvre une seconde et une troisième cellule sans plus de succès, mais elle entend chaque fois une plainte ou lamentation.

Alors, un peu effrayée, elle s'écrie : " Jésus et MARIE, qu'est-ce donc ? " Elle n'avait pas achevé de parler que la voix lugubre fait entendre ces paroles, accompagnées d'un profond soupir : " Oh ! Dieu, que je souffre ! " En entendant cela, sœur Anne-Félicie tremble et pâlit, par ce qu'elle a reconnu clairement la voix de la mère Gesta. Néanmoins, reprenant courage, elle répond à la défunte : " Et pourquoi souffrez-vous ? " La défunte ajouta : " A cause de la pauvreté. — Comment, répliqua la sœur, vous qui étiez si pauvre ? — Ce n'est point à cause de moi, reprend la défunte, mais à cause des religieuses pour lesquelles j'ai été trop condescendante. Si une seule chose suffit, pourquoi en avoir deux ? pourquoi en avoir trois ? et toi, veille sur toi-même ! " Au même instant, sœur Anne-Félicie vit une épaisse fumée se répandre et l'ombre de la défunte se diriger vers l'escalier, murmurant des paroles que la sœur ne put saisir.

Arrivée à la porte de l'escalier, la défunte dit à haute voix : " Ceci est un miséricordieux avertissement ; pour moi, je ne reviendrai plus, et comme preuve de ce que

dis..." Au même instant elle applique sa main à la porte, et l'empreinte de cette main y resta marquée, comme si on y eût appliqué un fer rouge au feu. La fumée s'étant dissipée, sœur Anne-Félicie courut à la cellule de mère abbesse, et raconta ce qui était arrivé en présence des religieuses réunies. On constata l'empreinte de la main de la défunte, et l'on commença des prières pour sa délivrance.

Toutefois sœur Anne-Félicie, voyant la communauté si épouvantée, se prit à regretter d'avoir manifesté cet événement, et songea même à effacer de la porte l'empreinte de la main, ce qu'elle essaya de faire, sans pouvoir y réussir.

La nuit venue, elle se retira dans sa cellule pour prendre son repos; mais elle voulut auparavant réciter les sept psaumes de la pénitence pour le soulagement de la défunte; puis, s'endormit. Or, pendant son sommeil, la mère Gesta lui apparut en songe, toute joyeuse. Sœur Anne-Félicie lui dit: "Qu'avez vous donc, mère Thérèse, pour paraître si joyeuse? — Oh! reprit celle-ci, si vous saviez le soulagement que j'ai éprouvé des sept psaumes que vous avez récités, avant d'aller vous reposer! combien ils sont efficace; auprès de Dieu! ils crient pitié et miséricorde, et obtiennent du Seigneur grâce et pardon! Je vous en remercie, et je remercie également les autres religieuses du soulagement qu'elles m'ont procuré par leurs suffrages. Dieu, dans sa miséricorde, a daigné m'en faire l'application. Par un juste arrêt de ce Juge terrible, j'avais été condamnée aux peines atroces du purgatoire pendant quarante ans, pour avoir été trop condescendante aux désirs de certaines religieuses; mais les prières de nos sœurs ont obtenu que le temps de ces peines soit abrégé pour moi." Puis, avec un visage riant et une voix suave, elle s'écrie: "Oh! heureux haillons de la pauvreté qui seront changés un jour en un magnifique vêtement de gloire! heureuse pauvreté, qui procure à qui l'observe de si grands honneurs! Mais, hélas! combien, en raison de la pauvreté, se perdent, ou souffrent en purgatoire, parce que, sous le prétexte de la nécessité, peu connaissent et apprécient cette pauvreté bienheureuse. Pour être vraiment pauvre, ajouta la défunte, il faut ressentir en quelque chose les effets de la pauvreté, il faut manquer de quelque chose, même du nécessaire. Condescendre aux désirs de qui ne se contente pas du nécessaire, de

peur de lui donner occasion de plaintes et de murmures, est mal et déplaît à Dieu, parce que cela donne occasion aux autres de faire peu de cas de la pauvreté. Ainsi l'inobservance s'introduit peu à peu dans les monastères." Puis, elle ajouta : " Vous croyez pouvoir effacer l'empreinte de ma main ; sachez que vous ne le pourrez, même avec l'aide d'autrui. Ceci est une miséricorde, c'est un avertissement ; sans ce signe du reste, vous n'auriez pas été crue." A la fin elle lui dit : " Dieu est grandement indigné contre les hommes, à cause de toutes les iniquités qui se commettent. Le moment est venu où il versera sur le monde un vase plein d'un liquide à trois couleurs, vert, rouge et noir, et enverra de grands et nombreux châtimens. Et vous, qui êtes cloîtrées, vous souffrirez aussi, vous aurez des tribulations et des amertumes ; mais, je prierai pour vous, et le Seigneur vous fera miséricorde, si vous êtes fidèles à vos saints engagements. "

Le 19 du même mois de novembre 1859, la défunte apparut de nouveau, pendant la nuit, à sœur Anne-Félicité, rayonnante de lumières, pour lui annoncer qu'elle jouissait des délices du paradis. " Soyez forte sur la croix, lui dit-elle, et courageuse dans la souffrance ! " Puis, elle disparut.

C'est surtout à vous, pieux tertiaire, que s'adressent ces lignes. Notre Séraphique Père a tant aimé, tant prié pour ces pauvres âmes que cette dévotion est restée chère à ses enfans. Notre Père saint Dominique se donnait pour elles toutes les nuits la discipline jusqu'au sang. La bienheureuse Marie du Saint-Esprit se brûlait chaque jour avec une torche allumée en plus de trente endroits du corps. Sainte Christine, à qui Dieu laissa le choix du ciel ou de rester sur la terre pour assister ces pauvres âmes, choisit le second parti et se soumit aux plus cruelles souffrances.

Âme sensible, écoutez-moi bien ; si vous parvenez à retirer du purgatoire une seule âme, vous êtes assurée du ciel ; oui, il est à vous. N'hésitez pas à le croire, car, cette âme ne se donnera point de repos qu'elle ne vous voie avec elle en possession de la gloire.

Croyez-vous que ce soit bien difficile de délivrer une âme ? Les indulgences que nous pouvons gagner pour les âmes défuntes sont si nombreuses, dit Mgr. de Ségur, que nous avons entre les mains de quoi vider le purgatoire !

Ne cessons donc pas de prier pendant ce mois ; n'oublions pas surtout nos chers confrères défunts.

Nous serons un jour récompensés par saint François. Notre Seigneur Jésus-Christ lui a fait cette consolante promesse pour nous : " Comme le jour de ma mort, " je suis descendu aux limbes, et que par la vertu " de mes plaies, j'en ai retiré toutes les âmes pour les " conduire au paradis, de même, quand tu auras quitté " la terre, tous les ans, le jour anniversaire de ta mort, je " t'accorde le pouvoir de descendre au purgatoire, et par " le mérite de tes stigmates, d'en retirer toutes les âmes " des trois Ordres, ainsi que des personnes qui auraient " eu pour toi une grande dévotion, et tu les introduiras " toi-même en paradis. "

Le Parfait Tertiaire.

VERTUS A PRATIQUER : LA CHASTETÉ.

Qu'est ce que la Chasteté?—La chasteté est une vertu morale qui a pour but de réprimer toute délectation impure soit dans l'âme soit dans le corps.

Le séraphique docteur saint Bonaventure, avec les théologiens en général, distingue : la *Chasteté conjugale* qu'il appelle la privation de tout excès charnel ; la Chasteté propre à la *viduité*, qui se confond avec la continence ; et la Chasteté des vierges ou *virginité*, qui consiste dans la ferme résolution de rester toujours intègre de corps et d'esprit.

On distingue plusieurs degrés dans la Chasteté : elle est *parfaite* lorsqu'elle exclut toute volupté charnelle soit licite soit illicite ; si elle renferme une renonciation perpétuelle à l'état de mariage, elle constitue une *virginité*.

Elle est *imparfaite* lorsqu'elle se propose de s'abstenir uniquement des délectations illicites et d'user modérément des licites dans le mariage.

Comme on le voit, la virginité est la perfection de la Chasteté.

La chasteté a pour but de modérer les délectations du corps, de telle sorte que Dieu ne soit pas offensé en pensées, en affections, en paroles et en œuvres. La virginité renonce à toute délectation volontaire, même à celles qui ne seraient pas défendues dans l'état de mariage et se les interdit pour s'unir à Dieu d'une manière plus étroite et plus parfaite.

Inutile d'ajouter que pour commettre une faute contre la Chasteté il faut toujours trois choses : la *matière*, l'*advertance* à ce que l'on pense ou à ce que l'on fait, et le *consentement* de la volonté.

La virginité perdue, même licitement dans le mariage, ne peut plus se recouvrer. Mais la Chasteté perdue par des actes conjugaux peut se recouvrer par le pardon sacramentel et se garder dans la suite avec fidélité.

Les âmes chastes participent aux grands privilèges de la virginité, puisque celle-ci n'est que la perfection de la Chasteté.

Nous ne parlerons pas de la Chasteté conjugale, et cependant les personnes mariées pourront puiser dans ce travail un plus grand amour pour les *devoirs si graves* et *si importants* que leur conscience sérieusement interrogée ne manquera pas de leur faire connaître. Nous ne traiterons pas non plus directement de la virginité parfaite ; mais seulement de la Chasteté dans le sens communément adopté, c'est-à-dire de la Chasteté *avec* ou *sans* l'auréole glorieuse de la virginité. Nous nous adressons donc à toutes les âmes de bonne volonté qui veulent s'affranchir de l'empire des sens, et n'avoir rien de commun avec la volupté.

De l'excellence et la beauté de la Chasteté.— Rien n'est beau, rien n'est grand comme de pratiquer la Chasteté, de secouer le joug de la volupté. " La Chasteté est le lis de la vertu, dit saint François de Sales, elle rend l'homme presque égal aux anges. Rien n'est beau que par la pureté et la pureté des hommes c'est la Chasteté." (*Introduction*. XII).

" Il n'est point de vertu, assure Cassien, parlant de la Chasteté, qui égale mieux, dans la manière de vivre et de converser, les hommes revêtus de corps aux anges qui sont de purs esprits."

" Est-il rien de plus beau, s'écrie saint Bernard, que la Chasteté d'une créature souillée par le péché, elle produit une âme pure ; d'un ennemi, elle fait un familier, et un homme, elle le transforme en ange. Si l'ange et l'homme chaste différent, ce n'est qu'en bonheur et non pas en vertu ; mais si la chasteté de l'ange est plus heureuse, celle de l'homme est plus héroïque." (*Lettre XII*.)

Saint Cyprien, saint Basile, saint Chrysostome, saint Augustin et d'autres Pères de l'Eglise appellent la Chas-

teté une participation de la nature angélique, une demeure digne de Jésus-Christ, le bouclier du cœur, un ciel terrestre, le calme de toutes les passions. Ils la comparent au lis de la vallée, à la perle éblouissante, au parfum du printemps, au nectar bienfaisant. Aussi l'Esprit-Saint a dit avec raison : *Aucun trésor au monde n'égale le prix d'une âme pure.* (*Eccl.* 26, 20.)

En effet l'homme chaste surpasse même les anges et ressemble en quelque sorte à Dieu, suivant cette parole du Sage : *L'incorruption et la pureté rapprochent l'homme de Dieu,* (*Sap.* vi, 20). C'est pourquoi ébloui de sa gloire, il s'écrie ailleurs : *Oh ! que les âmes chastes sont belles ! Que leur éclat est merveilleux ! leur mémoire est immortelle ; car elle est appréciée de Dieu et des hommes.* (*Sap.* iv, 1.)

Oui, rien n'est comparable à une âme chaste !! Les Pères et les Docteurs par l'enthousiasme avec lequel ils célèbrent la Chasteté, par les comparaisons dont ils se servent, nous montrent assez leur impuissance à en exprimer le prix et la beauté.

La vertu de Chasteté est si agréable à Dieu que "Jésus-Christ a voulu, dit le sraphique François d'Assise, naître d'une Vierge, afin de montrer son amour pour la Chasteté ; ses premiers soldats, les Innocents étaient vierges ; il garda et conserva la virginité et ce fut au milieu des vierges, qu'il voulut mourir."

Pourquoi saint Jean est-il appelé par l'Évangile *le disciple que Jésus aimait* ? C'est qu'il était vierge, dit saint Jérôme, c'est par ceque, dit saint Augustin, la prérogative de la chasteté l'avait rendu digne d'être plus aimé que les autres ; et quelques-uns lui appliquent aussi ces paroles des Proverbes : "Celui qui aime la pureté du cœur aura le roi pour ami, à cause des grâces de son discours." Ainsi les brillants témoignages des Docteurs, confirmés par l'Écriture et par Notre-Seigneur lui-même, nous montrent le prix que nous devons attacher à la Chasteté.

Mais interrogeons notre propre raison et jugeons de son excellence par les noms mêmes que nous lui donnons fréquemment.

1o On appelle la Chasteté *honnêteté*, dit saint François de Sales, et professer la chasteté s'appelle *honneur*. — Or n'est-ce pas, je vous le demande, chers lecteurs, parce qu'instinctivement nous comprenons que le véritable

honneur est inséparable de la Chasteté. Aussi voyez comme elle commande l'estime et impose le respect. L'homicide, le vol, le parjure nous révoltent et cependant nous ne disons pas que le coupable s'est déshonoré, nous réservons pour l'impudique seul cette flétrissante expression. — On peut aimer l'impudique, mais l'estimer... JAMAIS.

20 Nous désignons toutes les vertus par leur nom et nous les trouvons dignes de notre admiration ; mais voulons-nous parler de la Chasteté, nous disons sans la nommer, sûrs d'être compris ; *la belle vertu*, comme si elle était belle entre toutes les autres. Ah ! c'est qu'elle est si belle en effet que les hommes même les plus débauchés ne peuvent lui refuser leur admiration. — De même, parlez en général *du vice honteux*, bien que tous les vices soient honteux, on comprendra celui que vous désignez, parce qu'il en est un que tout le monde regarde comme le plus honteux, comme celui dont on doit le plus rougir,

Continuons :

30 L'humilité, la douceur, la charité sont des vertus aimables et cependant nous disons pour exprimer la Chasteté : *l'aimable vertu*, comme si elle surpassait en grâce toutes les autres vertus. C'est qu'en effet elle donne à l'âme tant de candeur et de grâces qu'elles se reflètent sur tout l'extérieur de l'homme chaste : sa conversation est douce, son abord est facile et son regard plein d'aménité.

40 Quand vous dites : *la sainte vertu*, pourquoi comprend-on que vous parlez de la Chasteté, bien que toutes les autres vertus soient saintes ? C'est qu'on sent, en vérité, qu'il n'y a de sainteté que par elle, et avec elle, et qu'à elle seule elle forme le plus bel ornement de la de la sainteté. Oui, elle doit être belle la vertu de Chasteté qui, selon la pensée de saint Grégoire, doit être inséparable de la sainteté. Comment ne l'aimerions-nous pas ?

50 Nous la nommons encore la *vertu angélique*, tant pour en exprimer la sublimité que la beauté céleste, comme nous disons d'un bel enfant, c'est un ange. — *L'angélique vertu !*... Oh ! quelle est bien nommée ainsi ! comme le bon ange gardien doit être heureux auprès d'une âme pure qui lui ressemble par son plus beau côté !

60 Enfin nous appelons la Chasteté *pureté*, tant nous

sommes naturellement convaincus qu'elle donne éminemment à l'âme la netteté, et la rend plus limpide que le cristal, tant nous sommes persuadés que la Chasteté dans une âme en parachève le mérite et l'éclat.

Le vice opposé s'appelle *corruption*, parce que dès qu'il pénètre dans une âme, il y détruit et décompose tout ce qui en faisait l'ornement.

Il s'appelle *impureté*, parce que dans l'opinion des hommes ce vice a plus que tout autre la propriété de souiller.

Poussons plus loin nos réflexions.

Ce n'est qu'en parlant de l'impureté qu'on dit de quelqu'un : — il s'est dégradé, — il est dans la boue, — il se vautre dans la fange.

Qu'en pensez-vous, vous qui lisez ceci, un tel langage n'est-il pas significatif ?

Mais, au contraire, voyez comme la Chasteté est noble, élevée, elle a, dirai-je avec saint François de Sales, sa gloire tout à part d'être la belle et blanche vertu de l'âme et du corps. (*introduc* XII.)

Ainsi tandis que l'impudique est comparé à l'immonde animal qui, selon l'expression du curé d'Ars, s'habite dans l'ordure, qui s'y plaît, qui s'y roule, qu'il s'y endort, qui rouffe dans la boue... l'âme chaste est comparée à la blanche, pure et candide colombe qui touche à peine la terre pour prendre sa nourriture et s'élève bien vite dans les airs pour se délecter dans l'azur du ciel.

Oh ! oui, tout cela est éloquent et dit beaucoup à qui veut réfléchir.

En faudrait-il davantage pour nous détourner à jamais du vice impur et nous remplir d'un saint enthousiasme pour la *belle*, l'*aimable*, la *sainte*, la *pure*, l'*angélique* vertu ?

(A continuer.)

Pourquoi douze Pater, Ave et Gloria ?

Le nombre douze est traditionnel dans l'Ordre séraphique. L'office dominical contenait douze *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri* à matines et laudes. Léon XIII, en modifiant la règle du Tiers-Ordre, a conservé pour ceux qui ne récitent pas le Petit-Office de la Sainte Vierge la récitation de ces douze *Pater*, etc.

Ce nombre est symbolique, c'est-à-dire, qu'il suppose et

suggère des pensées religieuses. Il fait penser au ciel d'abord parce que, si la terre promise a été partagée entre les *douze* tribus d'Israël, la vraie terre promise des élus est, d'après l'Apocalypse, habitée par *douze* tribus formées chacune de *douze* mille prédestinés; ensuite parce que la cité des bienheureux a *douze* portes à son enceinte et repose sur *douze* colonnes ou pierres fondamentales qui sont les *douze* apôtres. On peut dire aussi, d'après Amalaire, qu'il y a *douze* heures de la nuit et que chaque *Pater* répond à une heure, pour nous apprendre que toutes nos heures sont à Dieu, que nous devons faire toutes nos actions en sa présence et diriger tous nos pas vers notre dernière fin. Le même auteur dit que, comme le nombre *douze* vient de trois répété quatre fois, il nous rappelle le culte que les *douze* apôtres ont rendu aux trois personnes divines par les quatre vertus cardinales.

Questions sur le Tiers-Ordre.

Q.—10. Les personnes qui forment partie de l'Archiconfrérie du Cordon et qui plus tard font profession dans le T.-O., sont-elles obligées de réciter les 6 *Pater*, 6 *Ave* et 6 *Gloria Patri* du Cordon ?

R.—Oui, si elles veulent gagner les indulgences qui sont accordées aux Cordigères pour la récitation de ces prières.

Q.—20. Faut-il accomplir la pénitence imposée pour les absolutions générales le même jour ?

R.—Il faut l'accomplir le plus tôt possible.

Q.—30. Est-il nécessaire que le scapulaire soit assez grand pour qu'il soit serré par la corde ?

R.—Oui, cela est requis.

Q.—40. Peut-on réciter son office pendant la sainte messe ?

R.—On le peut, et l'on satisfait à l'obligation de la messe le dimanche et jours de fêtes, et à celle de la règle du T.-O.

Q.—50. Celui qui a le pouvoir d'admettre au T.-O., peut-il, par cela même, établir la confrérie du Cordon de saint François d'Assise, ou bien lui faut-il une autorisation spéciale ?

R.—Il lui faut une autorisation spéciale.

Q.—60. Un cordigère passant au T.-O. doit-il de nouveau recevoir le Cordon ?

R.—Oui.

Q.—70. Peut-on réciter l'office ou dire les 12 *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri* assis, debout, en marchant, ou faut-il être à genoux ?

R.—La règle n'exigeant rien sous ce rapport, chacun est libre de suivre l'inspiration de sa piété.

Q.—80.—Pour participer aux indulgences et aux privilèges du T.-O., faut-il porter habituellement le Cordon et le Scapulaire ?

R.—Il le faut.

Q.—Satisfait-on à la règle, chapitre 1er. en portant un vêtement de l'étoffe et de la couleur exigées par le scapulaire (drap brun ou gris cendré) ?

R.—Il faut toujours porter un scapulaire, soit le grand, soit le petit. Un vêtement ordinaire ne paraît pas remplir les conditions voulues. L'habit doit en effet être *spécial* et non ordinaire. Le scapulaire doit descendre au-dessous de la ceinture, de manière qu'on puisse lier la corde par dessus. Voyez nouveau *Manuel*, p. 204.

—Quel chemin disait un jour Léon XIII à un curé français, quel chemin prendrez-vous pour entrer en France ?

—Le Chemin de Lorette, Très Saint Père.

—Eh bien ! il faut passer par Assise et vous y arrêter : car là tout cœur chrétien s'émeut et se fortifie.

—Je le voudrais bien. Saint-Père, mais le temps...

—Bien, bien, mais êtes-vous du Tiers-Ordre !

—Non, Très Saint Père.

—Oh ! alors allez à Assise, et dites au Père Gardien du Grand-Couvent de Saint-François, que le Pape lui ordonne de vous recevoir du Tiers-Ordre.

Voilà, Tertiaires, quels sont les sentiments du chef de l'Église au sujet de l'Ordre auquel vous appartenez.

Répétez-les autour de vous, ces paroles qu'a prononcées la bouche auguste de notre Père à tous ; et peut-être que quelques bonnes âmes, émues de ces accents, viendront grossir vos rangs, à la voix du Pape, et hâter ainsi pour leur part, le moment prévu par Léon XIII, où, grâce au Tiers-Ordre, le monde redeviendra chrétien et verra disparaître quelques-unes des plaies hideuses qui semblent annoncer sa décrépitude et sa fin.

CALENDRIER DU MOIS DE NOVEMBRE.

CE MOIS EST CONSACRÉ AU SOULAGEMENT DES AMES DU PURGATOIRE.

1. Samedi.—*TOUSSAINT, fête d'obligation.*

L'Eglise honore en ce jour tous les Elus de Dieu, ceux même dont nous ignorons les noms. C'est donc une fête de famille pour tous, car qui n'espère avoir parmi les bienheureux du ciel quelques parents ou amis. Ces saints nous invitent à les imiter afin de les rejoindre un jour. Irons-nous au ciel?... Oh ! l'importante question... nous le voulons... prenons-en donc les moyens.

2. Dimanche.—*22 Pent.* La fête des Morts est remise à demain.

—A Montréal assemblée des frères novices, à 2h P. M.

3. Lundi.—*Commémoration des Morts.*

Les pratiques pour le soulagement des âmes du purgatoire sont l'une des dévotions traditionnelles de l'Ordre séraphique. Notre Seigneur dit un jour à l'illustre sainte Marguerite de Cortone : "Recommande de ma part à mes Frères-Mineurs de se souvenir davantage des âmes du purgatoire, parce que leur nombre est incalculable et que personne presque ne prie pour elles. Tu leur diras encore de ma part de ne point se relâcher de la vie de pauvreté et de retraite, pour se mêler des affaires du siècle ; car ils en seraient gravement châtiés dans l'autre vie."

4. Mardi.—*B. Julien de Valle, c. l. O.*

—*Saint Charles Borromée, cardinal.*—Il fut un des protecteurs de l'Ordre.

5. Mercredi.—*B. Raynier d'Arezzo, frère lai, 1. O.*

Il fut pour ses frères un exemple d'humilité, d'obéissance et de charité ; la conversion des pauvres pécheurs, était surtout l'objet de ses ardentés prières.

Bse. Hélène Enselmini, clarisse. 2 O.

—A Montréal, messe à 6h. A. M. pour les sœurs. 300 jours d'indulgences.

6. Jeudi.—*Bse Félicie de Méda, clarisse. 2 O.*

Elle fit vœu de chasteté à 12 ans, se dépoilla de ses biens et se fit clarisse. Le démon lui apparaissait sous les formes les plus effrayantes, soit d'un horrible dragon, d'un Ethiopien, ou de monstres terribles. Maltraitée, ac-

cablée de coups, laissée quelquefois agonisante, jamais elle ne manqua de confiance en Dieu, elle sortait toujours victorieuse en disant : *Deus in adiutorium meum intende. Domine ad adjuvandum me festina.*

7. Vendredi.—*B. Bernardino de Fossa, c. I. O.*

Son amour de la pureté était tel, qu'à le voir on eût dit un ange revêtu d'un corps mortel; en récompense et comme témoignage de cette vertu, il s'exhalait de son corps un délicieux parfum de rose et de lis qui fortifiait les malades qui l'approchaient.

—Dévotion au S. C. de Jésus. (Voir les autres mois.)

—A Montréal, assemblée du T. O. à 7½ h. P. M., au Gésu. 300 jours d'indulgence.

8. Samedi.—*B. Jean Duns Scot*, surnommé le *docteur de Marie* à cause de la grande science et du grand amour avec lequel il soutint, surtout à l'université d'Oxford, l'Immaculée Conception de la Ste. Vierge. La vénérable Mère Jeanne Rodriguez vit un jour saint François descendre en Purgatoire pour délivrer des âmes; le saint Patriarche était accompagné d'un frère; elle sût alors par révélation que ce frère bienheureux était Duns Scot.

9. Dimanche.—23 Pent. Dédicace de la Basilique de St-Jean de Latran.

—A Montréal, assemblée mensuelle pour les sœurs, à 2 h. P. M. Indulgence plénière aux conditions ordinaires, plus 300 jours d'indulgence.

☞ Ce soir à 7½ h. assemblée au parloir du collège Ste. Marie, rue Bleury de tous les hommes qui désirent devenir zélateurs de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus.

10. Lundi.—*St. André Avelin, religieux théatin.*

—Les tertiaires peuvent aujourd'hui commencer la neuvaine préparatoire à la fête de *St. Elizabeth de Hongrie.*

11. Mardi.—*Saint Martin, évêque de Tours.*

N'étant encore que catéchumène, il donna une partie de son manteau à un pauvre, et notre Seigneur lui apparut la nuit suivante revêtu de ce même manteau.

12. Mercredi.—*Saint Dilace, frère lai, I. O.*

Il était très dévot à la Passion de N. S., au saint Sacrement et à la Ste. Vierge. Il secourait les malades avec la plus tendre compassion; lorsqu'il entendait dire que quelqu'un avait commis un péché mortel il pleurait sans pouvoir s'arrêter.

—*B. Jean de la Paix tertiaire.*

13. Jeudi.—*Saint Stanislas de Kostca, novice jésuite.*

Ce fut la Ste. Vierge qui lui dit d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Deux fois il reçut la sainte communion de la main des anges.

—En l'honneur de ce saint, l'Eglise accorde aujourd'hui une *indulgence plénière* à tous les fidèles, moyennant la confession, la communion, la visite et la prière dans les intentions du S. P.; plus 100 *jours d'indulgence* pour la récitation d'un *Pater* et d'un *Ave* devant l'image du saint exposé dans une église ou une chapelle.

14. Vendredi.—*B. Gabriel Ferreti, C. 1. O.*

Il se fit remarquer par son humilité et son abnégation. La Ste. Vierge l'honora de fréquentes visions, son corps s'est conservé sans corruption jusqu'à nos jours.

—A Montréal, assemblée du T. O. à 7½ h. P. M. 300 *jours d'indulgence.*

15. Samedi.—*Ste Gertrude, vierge abbesse.*

Célèbre par ses révélations; Dieu la favorisa du don de contemplation à un haut degré. Elle entendit un jour, une voix sortant du purgatoire, s'écrier: "Seigneur Dieu, ayez de votre incompréhensible puissance pour rendre au cenduple à ceux qui nous viennent en aide par leurs suffrages, et nous soulèvent jusqu'à la claire vue de votre dignité."

16. Dimanche.—*24 Pent. Sainte Agnès d'Assise, v. 2. O*

—Ce fut la sœur de Ste. Claire. Pour la faire sortir du couvent, un de ses parents la saisit par les cheveux, la frappa à coup de pieds, déchirant ses membres délicats, mais Dieu punit immédiatement ses persécuteurs et la sainte put retourner à son couvent.

17. Lundi.—*Bse. Salomé, reine de Gallicée.*

Elle fit, ainsi que son époux, vœu de chasteté. Devenue veuve, elle entra chez les Clarisses et s'y distingua par la pratique de la mortification et la patience.

18. Mardi.—Dédicace des Basiliques de SS. Pierre et Paul.

19. Mercredi.—*SAINTE ELIZABETH, patronne des Françaises.*

Cette illustre reine de Hongrie est une des plus pures gloires de notre Ordre. Sur le trône, elle brilla de toutes les vertus; trahie et abandonnée par ses sujets, elle se vit

réduite à se cacher dans une cabane de pourceaux. Dans ce misérable état, elle rendit grâce à Dieu des grandes tribulations qu'il lui envoyait; alors Jésus lui apparaissant lui dit: "*Elizabeth, si tu veux être à moi, je veux bien être à toi et n'être jamais séparé de toi.*" Elizabeth accepta généreusement et se fit religieuse. Elle mourut à 24 ans; cinq ans après sa mort, on ouvrit sa tombe, et un délicieux parfum s'exhala de ses saintes dépouilles.

Absolution générale.—Il y aura absolution générale ce soir à 7½ h. P. M. à l'église des saints Stigmates; *l'indulgence plénière* qui y est attaché, pourra être gagnée aux conditions ordinaires.

—Il y a aussi une *indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines* pour les tertiaires, à condition de visiter l'église du Tiers-Ordre. et d'y prier pour le salut de l'Eglise.

20. Jeudi.—*St. Félix de Valois, fondateur des Trinitaires.*

Il se fit prêtre pour s'enlever tout espoir de monter sur le trône de France. La Ste. Vierge l'a souvent honoré de sa visite; il fut averti par un ange de l'heure de sa mort.

21. Vendredi.—*La Présentation de la Sainte Vierge.*

Marie se consacra à Dieu dès l'âge de trois ans: il ne faut jamais retarder pour se donner à Dieu. Marie, se donne à Dieu sans réserve: ne faisons donc pas deux parts de notre cœur, une pour le monde et une pour Dieu, mais consacrons à Notre Divin Maître tout notre être.

Marie se donne à Dieu pour toujours: combien de fois nous avons arraché à Dieu notre cœur après lui avoir donné, voulons-nous répéter encore cette lâcheté.

22. Samedi.—*St. Cécile, vierge et martyre.*

Elle convertit son époux qui était païen. Le jour du baptême de ce dernier, un ange leur apporta deux couronnes. Ils furent martyrisés quelques temps après.

23. Dimanche.—*25 Pent. Saint Clément, pape.*

Il convertit chaque jour plus de 500 païens dans la Chersonèse.

24. Lundi.—*St. Jean de la Croix, carme déchaussé.*

—A Montréal, assemblée du Discrettoire, à 7½ h. P. M. au lieu ordinaire. 300 jours d'indulgence.

25. Mardi.—*Sainte Catherine, vierge et martyre.*

Après avoir souffert le martyre, son corps fut enlevé et porté par les anges au sommet du Mont Sinai.

26. Mercredi.—*Saint Léonard de Port-Maurice, C. 1. O.*

Il fut le propagateur du chemin de la Croix; dans ses nombreuses prédications, il répandit partout cette belle dévotion que les papes ont comblé de bénédictions. Il disait à chaque instant cette prière: *Mon Jésus miséricorde.*

—*Retraite: ouverture.* Messe à 6h. A.M.; sermon et bénédiction du St. Sacrement, à 7½h. P.M.

27. Jeudi.—*Bse. Delphine de Glandèves, tertiaire.*

Elle conserva, ainsi que son époux, saint Elzéar, sa virginité dans l'état du mariage. Elle eût le don des miracles.

—*Retraite.* (Voir hier.)

28. Vendredi.—*Saint Jacques de la Marche, C. 1. O.*

Il fut le compagnon de St. Barnardin de Sienne, et de St. Jean de Capistran. Il convertit plus de 50,000 hérétiques et en baptisa plus de 200,000. Il fut sept fois nonces du pape.

—*Retraite.* (Voir hier.)

29. Samedi.—*Fête de tous les Saints des trois Ordres de St. François.* C'est l'anniversaire de la confirmation de la Règle par le pape Honorins III; l'Eglise honore aujourd'hui la multitude des saints enfants de St. François qui habitent le ciel.

—*Retraite: clôture.* Messe à 6h. A.M.

30. Dimanche.—*Ier de l'Avent.—Saint André, apôtre.*

—A Montréal, assemblée pour les novices à 2h. P.M. au lieu ordinaire. 300 jours d'indulgence.

CHRONIQUE.

Les romans.—Voici un fait divers qui en dit long sur le danger des mauvaises lectures. On lit dans plusieurs journaux, notamment dans *l'Univers* :

Mlle Blanche B..., âgé de treize ans, fille d'un riche propriétaire, avait la passion des romans. Malgré la surveillance dont elle était entourée, malgré les bons conseils qu'on lui donnait, elle trouvait le moyen quand même de lire les ouvrages les plus romanesques.

Voyant sa fille dans un état de rêverie constante, M. B... crut devoir prendre des mesures sévères à son égard et fit de telle sorte qu'aucun livre ne pût lui être remis.

Un matin, ne voyant pas son enfant se mettre à table

comme d'habitude, il voulut pénétrer dans sa chambre. La porte était fermée en dedans, et il fallut avoir recours à un serrurier. M. B... trouva son enfant ne donnant plus signe de vie ; elle s'était empoisonnée.

Sur la table était un billet contenant ces mots :

“Je maudis mon père et tous ceux qui m'ont fait du mal.”

On craint pour la raison de M. B..., qui reste veuf, ne possédant que cette unique enfant.

IXe, Siècle.—Notre siècle a été fécond en fondations religieuses et en travaux intellectuels. La lutte de la Révolution contre l'Eglise a fait jaillir des dévouements et des œuvres où éclate le surnaturel. On remarque : la fondation de la Presse Catholique et de la Société Saint Vincent de Paul—la défaite du Gallicanisme—la Liturgie Romaine rétablie partout—les Publications chrétiennes prenant un développement prodigieux—l'Hagiographie réhabilitée—la proclamation de l'Immaculée Conception et du dogme de l'Infaillibilité pontificale—le *Syllabus*—foudroiement des sociétés secrètes par les Souverains Pontifes,—l'extension du Tiers-Ordre de Saint-François—les progrès du catholicisme en Asie—les apparitions de la Ste. Vierge à la Salette, à Lourdes, à Pontmain.

Tout cela couronné par les pontificats de Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII.

Franciscains en Terre-Sainte.—Extrait d'un rapport envoyé au Ministère français de l'Instruction Publique, par M. Guérin :

“Le patriarche m'a constamment témoigné la plus délicate bienveillance, ainsi que le P. Guido, le Révérendissime actuel, qui lui aussi occupe dignement le poste élevé où les suffrages de ses confrères l'ont fait parvenir. Sous son administration active et féconde, les Pères Franciscains bâtissent une nouvelle et belle église, pour remplacer l'ancienne paroisse de Saint-Sauveur, qui était tout-à-fait insuffisante pour les besoins du culte.

Toujours hospitaliers envers les pèlerins latins, ils sont la providence d'une foule de pauvres auxquels ils fournissent le pain de chaque jour. Ils entretiennent également un orphelinat que dirige l'un d'entre eux, Belge d'origine, et d'un esprit très distingué, le Père Dominique.

C'est grâce aux Franciscains, il faut le reconnaître hautement, parce que c'est la vérité, que la catholicité a con-

servé les sanctuaires qu'elle possède encore maintenant en Palestine et dont la France est la protectrice officielle. Seuls, pendant plusieurs siècles, ils ont, au milieu de mille avanies et souvent au prix de leur vie, fait la garde autour du Saint-Sépulcre, qu'on voulait sans cesse leur enlever.

Sans eux, notre protectorat n'aurait plus, ni objet, ni but ; car, sans leurs courageux efforts et leur indomptable dévouement, nos consuls n'auraient plus rien à protéger, ni à Jérusalem, ni à Bethléem, ni à Nazareth, ni nulle part ailleurs en Palestine. ”

Curé d'Ars.—On a célébré, le 4 août dernier, à Ars, le 25ème anniversaire de la mort du vénérable curé d'Ars, illustre membre du Tiers-Ordre franciscain. La fête a été magnifique, jamais on avait vu un aussi grand concours des populations voisines.—(*Année Franciscaine.*)

Petits faits.—Il y a, à Paris, France, un Tiers-Ordre de Marie fondé par les RR. Pères Maristes.

—Lorsque le Cardinal Siméoni, Protecteur des Franciscains, prit possession de sa charge, en mai dernier, il fut surpris de rencontrer tant de nations et de langues diverses parmi les *définites-généraux* de notre Ordre. En effet, on parle dix-sept langues à l'*Ara Cæli*.

VIE DE ST. FRANÇOIS D'ASSISE.

(*Suite.*)

CHAPITRE III.

Les Lépreux.—François restaure trois sanctuaires. Sa vocation.
(1206-1209.)

Qui pourrait dépeindre son émotion, quand il revit les murs de cette ville natale qu'il avait naguère éblouie par l'éclat de son opulence et où il avait appris à connaître l'inconstance et l'ingratitude du monde?... Mais faisant taire tous les souvenirs d'autrefois et foulant aux pieds tous les conseils de la sagesse humaine, il y entra comme les prophètes de l'ancienne loi rentraient dans l'ingrate Jérusalem : il s'en alla par les rues, publiant les grandeurs de Dieu et les souffrances de l'Eglise, mendiant des pierres pour l'amour de Jésus-Christ, sans honte, mais aussi sans affectation, et disant avec une admirable sim-

plicité : " Qui me donnera une pierre, aura une récompense ; qui m'en donnera deux en aura deux, qui m'en donnera trois, en aura trois. "

Grand fut alors l'émoi dans toute la cité. Parmi ses compatriotes, les sentiments étaient fort partagés : les uns le poursuivaient de leurs injures et de leurs railleries ; les autres passaient sans lui répondre ; d'autres enfin, pensant qu'on ne pouvait attribuer qu'à Dieu un si complet changement de vie l'aidaient de leurs propres mains ou de leurs aumônes à relever les ruines du sanctuaire de Saint-Damien. Pour lui, il recevait avec une égale reconnaissance les affronts et les offrandes, les affronts pour le bien de son âme, et les offrandes pour la restauration du vieux monument. On vit alors ce jeune homme de bonne famille, habitué aux délices de la vie, porter sur ses épaules, comme un manœuvre, les matériaux nécessaires à la construction. Il travaillait sans relâche, si bien que ses membres, exténués par les jeûnes et les rigueurs de la pénitence, ployaient sous le fardeau. Le prêtre qui desservait cette église (c'était toujours don Piétro), eut pitié de lui ; et malgré son peu de ressources, il lui préparait un bon repas à la fin de ses journées. François accepta d'abord cette généreuse hospitalité ; mais au bout de quelques jours, il se fit ces réflexions : " François, trouveras-tu partout un prêtre qui t'accueille aussi cordialement ? Est-ce donc là cette pauvreté que tu as choisie pour ta compagnie ?... Va-t'en désormais mendier de porte en porte, à la façon des pauvres, une écuelle à la main, pour recueillir les restes qu'on te donnera ; car c'est ainsi que tu dois vivre pour l'amour de celui qui est né pauvre, a vécu dans la pauvreté, a été attaché nu sur la croix, et a été enseveli dans un tombeau d'emprunt. " Le lendemain il va quêter sa nourriture, et s'assied dans la rue pour prendre son repas. A l'aspect de ce mélange dégoûtant, il sent la nature se révolter, et détourne ses regards par un mouvement instinctif ; mais aussitôt, triomphant de cette répugnance comme il a triomphé des autres, il se met à manger avec plaisir. Il déclara depuis, qu'il n'avait jamais eu de plus délicieux festin. Le soir, il dit gaiement à don Piétro : " Ne vous mettez plus en peine de ma nourriture ; j'ai trouvé un très-habile cuisinier, qui sait mieux que personne assaisonner les mets (1). "

•1) *Légendre des trois compagnons.*

Il est encore parlé ici de Pierre Bernardone, et c'est pour la dernière fois dans le cours de cette histoire ; nous devons ajouter que ce n'est point à sa gloire. Ne comprenant rien aux mystérieux appels de la grâce ni aux saintes folies de la croix, il était extrêmement irrité de voir son fils vêtu en mendiant et devenu l'objet de la risée publique. Le rencontrait-il sur son chemin, il se détournait avec colère ; quelquefois même il allait jusqu'à le maudire. Le cœur se serre à cette pensée ! Sans doute le ciel ne ratifiait point les malédictions du père ; mais elles faisaient à l'âme tendre et sensible du fils une si vive blessure, que longtemps après il laissait échapper cette plainte douloureuse : " De toutes les peines que j'ai eu à endurer, celle-ci m'a été la plus amère. " Pour mettre un baume sur cette plaie saignante, il arrêta un vieux mendiant et lui dit : " Viens, je serai ton fils ; chaque fois que mon père selon la nature me maudira, toi, mon père adoptif, tu me donneras ta bénédiction. " Et le vieillard obéit avec empressement (1).

Ange, l'unique frère de notre saint, semble avoir hérité à la fois de la fortune et de la dureté paternelles, comme le prouve le trait suivant. Par une froide journée d'hiver, notre bienheureux était en prières dans une église, grelottant de froid sous le vieil habit d'ermite. Ange, passant près de lui, dit en se moquant à l'un de ses amis : " Va le prier de te vendre quelques gouttes de sa sueur ? — Non, répliqua François en langue française, je ne vendrai point ma sueur aux hommes : je la vendrai plus cher à Dieu (2). "

Au milieu de tant d'épreuves, notre saint continuait son œuvre avec courage, y mettant la douce joie de la tourterelle qui bâtit un nid dans la solitude pour y déposer ses petits. « Venez, criait-il aux passants, aidez-nous à finir ; car, vous verrez fleurir ici un monastère de pauvres dames, dont la sainte vie et la réputation feront glorifier le Père cœleste dans toute l'Église. » Prophétie qui se réalisa cinq ans après, lorsque Claire et ses compagnes vinrent se fixer en ce lieu (3).

(A continuer.)

(1) *Légende des trois compagnons.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JESUS.

AUX AMIS du Sacré Cœur.

L'œuvre admirable de l'*Apostolat de la Prière* a, depuis qu'elle est établie dans la cité de Montréal, pris des proportions consolantes pour les âmes pieuses. Les trois degrés y fonctionnent admirablement, les communions réparatrices se font tous les mois avec beaucoup de ferveur.

Néanmoins, les directeurs regrettaient de ne voir l'œuvre patronisée que par des zélatrices; il faut aussi au Cœur de Jésus des zélateurs. Ce divin Cœur veut sauver tout le monde, il faut donc que tous, hommes et femmes, travaillent avec lui et pour lui. C'est pour arriver à ce but que le révérend père Turgeon, directeur de l'*Apostolat*, a travaillé avec ardeur à organiser des zélateurs.

Jésus a béni son travail, plusieurs hommes ont inscrit leurs noms; tous sont animés du plus grand zèle pour faire aimer et prier partout le Divin Cœur.

Mais il n'y en a pas assez.

Venez donc vous joindre à nous, amis du Sacré Cœur, venez partager cette sainte et belle mission. Souvenez-vous de ces paroles de Notre Seigneur à la Bienheureuse Marguerite Marie : *« Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon cœur, et il n'en sera jamais effacé. »*

Il y aura, dimanche soir, le 9 novembre prochain, à 7½ h. P. M., au parloir du Collège Ste-Marie, rue Bleury, une première réunion de tous les hommes qui veulent devenir zélateurs de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus.

Le Rév. P. Turgeon, directeur de l'*Apostolat*, présidera.

NOTICE HISTORIQUE DE LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

Avant de continuer nos explorations historiques, arrêtons-nous pour recueillir déjà une conclusion qui nous est fournie par cet ensemble de témoignages. Il reste prouvé que la reconnaissance, l'amour, la piété envers le Cœur du Sauveur du monde, ont pris naissance à l'heure

même où la Rédemption fut promise par la divine bonté; et que ces sentiments se sont successivement étendus et fortifiés perpétuellement dans l'humanité. Supposons qu'à la fin du seizième siècle cette dévotion eût pris un corps, une forme de culte adoptée, définitivement arrêtée et proclamée par l'Église; aurait-on pu l'accuser de créer des nouveautés? Impossible, lorsqu'on a sous les yeux ces nombreux monuments, ces écrits si clairs, si explicites, venant de siècles et de lieux éloignés les uns des autres, et cependant avec des expressions qui se ressemblent si bien, qu'on y sent le même Esprit faisant naître partout la même impression. C'est l'esprit de vérité et d'amour rappelant aux âmes qu'elles sont le tendre objet de l'éternelle charité, et que leur devoir comme leur bonheur est de remonter par l'amour vers le Souverain Bien et de s'y unir à jamais, par le Cœur du Sauveur.

Et cependant, à la fin du seizième siècle, ce n'étaient encore que les préparatifs, les préliminaires, l'aurore. L'aurore va devenir de plus en plus éclatante; d'autres documents vont surgir, et augmenter les trésors déjà si riches; et ce ne sera que graduellement, après une extension grandissante, qu'enfin l'Église donnera sa sanction souveraine. Ainsi donnera-t-elle la preuve constante de la sagesse surnaturelle qu'elle apporte dans ses décisions, où l'on trouve, dans les variétés de la forme, un fond qui ne peut varier jamais.

ÉTABLISSEMENT DÉFINITIF DE CE CULTE AU XVII^e SIÈCLE.

Le XVII^e siècle a été justement, et à plus d'un titre, nommé grand. Il fut fécond en grands hommes et en grandes choses, dans tous les genres. Parmi les splendeurs qui l'illustrèrent, nous n'avons dans cette histoire qu'à saluer celle qui nous charme le plus, la Dévotion au Cœur de Jésus, arrivant à son plein jour. Dieu mérite, en toutes ses œuvres et en tous ses bienfaits, notre adoration et notre amour, parce que, en toutes choses. Il nous montre ses infinies perfections et surtout son infinie charité. Donc, gloire lui soit rendue, pour les magnificences qu'il a semées à pleines mains dans les cieux et la terre, dans le monde physique et dans le monde moral. Gloire à lui d'avoir fait l'homme intelligent et bon, d'avoir enrichi les esprits et les cœurs, d'être l'auteur de la société humaine et de tout ce qui la rend belle et heureuse. Mais

qu'il soit mille fois plus béni encore des dons surnaturels qui coulent surabondamment dans le monde des âmes, de l'union de plus en plus intime qu'il contracte avec elles, commençant à leur donner par la grâce l'ineffable bonheur qu'il consommera dans la gloire. C'est là le bienfait des bienfaits, et il nous vient par le Cœur de Jésus. Il nous est donc permis de sentir et de dire que le grand siècle nous ravit, surtout parce que ce fut la période la plus heureuse de la Dévotion au divin Cœur.

Saint François de Sales ouvre cette période. Prêlat distingué par son esprit brillant et gracieux, il le fut davantage par sa charité ardente et tendre, par son attrayante sainteté. La Providence l'avait choisi pour fonder une Congrégation religieuse dont la vocation spéciale et le caractère distinctif devait être l'imitation des deux vertus que le Cœur de Jésus nous recommande particulièrement de reproduire en nous. après les avoir vues en lui, la douceur et l'humilité. Grandement fidèle lui-même à ce conseil, comme le montrent si bien sa sainte vie et ses beaux ouvrages, où l'on sent palpiter un cœur qu'anime le Cœur de Jésus, saint François de Sales l'inspira à ses filles de la Visitation Sainte-Marie, et en fit comme l'âme de son Institut. Et c'est ainsi que Dieu préparait la famille religieuse à laquelle il allait révéler plus que jamais son Cœur, et dont il voulait se servir pour en propager la dévotion dans son Eglise.

" Mon Jésus s'est donné à moi tout entier, dit-il, et je me donne tout entier à lui. Je vivrai et je mourrai sur son Cœur ; ni la vie ni la mort ne me sépareront jamais de lui. O mon amour éternel, mon âme soupire après vous et vous choisit pour toujours. Venez, Esprit-Saint, et enflammez nos cœurs de votre ardente dilection. Ou aimer, ou mourir. Mourir à tout autre amour, pour vivre à celui de Jésus. O Sauveur des âmes, faites que nous chantions à tout jamais : Vive Jésus qui vit dans les siècles des siècles. "

Du vivant de saint François de Sales, par conséquent, bien avant les révélations faites à la B. Marguerite-Marie, la dévotion au Cœur de Jésus florissait au Carmel, grâce aux soins de la B. Marie de l'Incarnation. Cette sainte amie de sainte Chantal et de saint François de Sales, avait, au contact de ces deux âmes ferventes, senti la sienne s'enflammer d'amour pour le Cœur du divin Maître. Elle n'était pas encore devenue la fille de la sé-

raphique sainte Thérèse ; et, dans le monde où elle était si connue et si estimée sous le nom de Mme Acarie de Villemor, on la voyait s'occuper avec le plus grand zèle des œuvres qui pouvaient le plus étendre le royaume de Dieu dans les âmes. C'est elle qui aida plusieurs saints personnages à introduire en France l'ordre du Carmel, que sainte Thérèse venait de réformer en Espagne ; elle encore qui provoqua l'établissement des Oratoriens, par ses instances auprès du cardinal de Bérulle. Lorsque, faisant à Dieu le sacrifice de tout ce qu'elle avait de plus cher sur la terre, elle entra dans le cloître, ses vertus brillèrent d'un nouvel éclat, et il lui fut donné de se livrer plus à l'aise aux élans de sa rare ferveur. Le Cœur de Jésus était comme sa vie. Elle consigna dans ses écrits cette réponse à son directeur, qui lui demandait quelles étaient ses pratiques de dévotion : " Je vous avouerai avec sincérité, lui dit-elle, que j'en ai une que Dieu lui-même m'a inspirée ; c'est la dévotion au suradorable Cœur de Jésus. Il y a près de trente ans que je la pratique, et voici le motif qui me la fit embrasser. Une fois, tandis que, retirée dans ma cellule, je priais le Père éternel pour la conversion des âmes, je m'aperçus qu'il ne m'exauçait pas comme de coutume. Je ne savais que penser, lorsqu'une voix intérieure me dit : " Demande-moi par le Cœur de mon Fils ; c'est par lui que je t'exaucerai. " Cette inspiration divine produisit en moi une si étrange révolution, que tout mon intérieur se trouva dans une communication très-intime avec cet adorable Cœur. Je ne pouvais plus parler au Père éternel que par lui. Cela m'arriva vers les huit ou neuf heures du soir, et depuis, c'est par cette pratique que je termine toutes mes dévotions. "

Elle expose ensuite la formule dont elle se servait, et que nous sommes heureux de retrouver dans divers livres de piété, surtout dans ceux qui traitent de la Dévotion au Cœur de Jésus. La voici : " C'est par le Cœur de mon Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père éternel. Par ce divin Cœur, je vous adore pour ceux qui ne vous adorent pas ; je vous aime pour ceux qui ne vous aiment pas ; je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui par mépris ne vous reconnaissent pas. Je veux, par ce divin Cœur, satisfaire au devoir de tous les mortels.

(A continuer)

PRATIQUE DE LA DÉVOTION AU CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

Pour rendre sensible par un signe extérieur cette union de nos désirs et de nos prières avec les désirs et les prières du Cœur de Jésus, nous avons adopté, comme insigne de l'Œuvre, le *Scapulaire du Cœur de Jésus* : c'est une image du divin Cœur peinte ou brodée sur une étoffe blanche ou rouge, avec cette inscription qui résume à la fois les désirs du Cœur de Jésus et les nôtres : *Que votre règne arrive !* Pie IX a daigné accorder une indulgence de 100 jours à tous les associés de l'Apostolat qui, portant sur leur poitrine cette image, disent de bouche ou de cœur cette invocation. Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines est accordée à ceux qui, dans les processions ou réunions publiques, portent ostensiblement cette image sur leur poitrine. (14 juin 1877.)

AVANTAGES DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Il résulte de la nature intime de cette Ligue du Cœur de Jésus, et de l'approbation authentique de ses statuts par le Saint-Siège, qu'en remplissant la condition si facile indiquée plus haut, les Associés obtiennent les plus précieux avantages :

1o Ils ont évidemment un nouveau droit à l'amitié du Cœur de Jésus. Car cette Association a précisément pour objet d'unir tous les cœurs au Cœur de Jésus en établissant, entre ce divin Sauveur et tous ses frères, cette communauté d'intérêts et de sentiments qui constitue la véritable amitié.

2o Un second avantage, c'est le mérite que l'Apostolat ajoute à toutes les œuvres qu'il anime de ses intentions ; car ces intentions sont les plus excellentes que puisse se proposer le chrétien ; c'est la charité dans son exercice le plus parfait. Et puisque le mérite des œuvres naît de la charité avec laquelle elles sont faites, on ne saurait douter que les actions accomplies dans l'esprit de l'Apostolat n'acquiescent par là même une très-grande valeur. Ainsi, en paraissant nous oublier pour songer au salut du prochain et à la gloire du Cœur de Jésus, nous travaillons bien plus utilement pour nous que si nous songions uniquement à nous.

3o Un troisième avantage de cette Œuvre est l'efficacité apostolique qu'elle donne à toutes les prières, à toutes les actions et souffrances qu'elle anime de son esprit. Oui, par

leur union avec les intentions du Cœur de Jésus, toutes ces œuvres revêtent, comme celles de MARIE à Nazareth, une efficacité vraiment apostolique. A défaut d'une action plus directe, pouvoir sauver les âmes par de simples élans du cœur, quelle joie pour un vrai chrétien !

4o Un quatrième avantage est l'assurance d'obtenir avec d'autant plus d'efficacité *les grâces dont nous avons besoin pour nous-mêmes*, que nous mettrons plus généreusement les intérêts de DIEU au-dessus des nôtres. C'est ce qu'il nous enseigne lui-même à faire dans l'Oraison dominicale, modèle divin auquel l'Apostolat de la Prière nous presse de conformer toute notre vie.

5o Un cinquième avantage est *le courage et l'ardeur* que nous puisons dans la pensée des immenses intérêts qui sont remis entre nos mains. Comment reculer devant un sacrifice, alors qu'on songe qu'il peut sauver une âme ? Comment se permettre une vile satisfaction défendue par la loi de DIEU, quand on songe qu'elle peut priver un mourant, près de tomber dans l'enfer, de la grâce que nous lui obtiendrons en nous surmontant nous-mêmes ?

6o Un sixième avantage est *le bonheur de nous unir* avec un nombre très-considérable, et toujours croissant, de saintes âmes qui sont entrées dans cette ligue de zèle.

Déjà l'Apostolat compte une multitude d'associés dans toutes les contrées du monde. Nous ne saurions en supputer le nombre, même approximativement ; mais en nous bornant à ceux qui ont reçu des billets d'agrégation par l'entremise du centre général, nous avons l'assurance que ce nombre s'élève à plus de dix millions.

7o Un septième avantage est *la jouissance de tous les privilèges accordés à l'Archiconfrérie du Sacré Cœur de Jésus*, établie à Rome dans l'église de Sainte-MARIE-de-la-Paix. En vertu d'une concession spéciale du Saint-Siège, tous les directeurs de l'Apostolat de la Prière ont reçu du Directeur général de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur le pouvoir d'agrèger à cette association tous les fidèles qu'ils enrôlent dans l'Apostolat. De là il résulte que tout en laissant subsister la distinction des deux œuvres, les membres de l'Apostolat jouissent de toutes les indulgences et autres grâces spirituelles de l'Archiconfrérie.

8o Un huitième avantage est *la participation spéciale* aux prières, pénitences, communions, saint sacrifices et autres bonnes œuvres de presque tous les grands ordres religieux et congrégations apostoliques, qui prient, tra-

vailent et souffrent en union avec nous sur tous les points du globe. Quels secours au moment de la mort et dans le purgatoire !

Les trente mille paroisses ou communautés religieuses agrégées à l'Apostolat ont mis aussi, jusqu'à un certain point leurs prières en commun avec tous ses membres par le fait même de leur agrégation.

90 Un neuvième avantage consiste dans les *indulgences nombreuses* accordées à l'Apostolat de la Prière. Outre les indulgences considérables propres à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Jésus, on peut gagner, chaque mois, une *indulgence plénière*, un vendredi, et une autre également plénière, un jour quelconque du mois, au choix des associés. De plus, une indulgence de *cent jours* est attachée à toutes les œuvres accomplies aux intentions recommandées, chaque mois, par le directeur de l'Apostolat de la Prière, dans le *Messenger du Cœur de Jésus*.

100 Tous les associés de l'Apostolat de la Prière acquièrent le droit de voir se réaliser en leur faveur les *promesses que Notre-Seigneur Jésus-Christ a faites* à ceux qui honoreront et s'efforceraient de faire honorer son divin Cœur. Voici quelques-unes de ces promesses, dans les termes même dans lesquels elles ont été faites à la B. Marguerite-Marie :

“ 1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans
 “ leur état ; — 2. Je mettrai la paix dans leurs familles ;
 “ — 3. Je les consolerais dans toutes leurs peines ; — 4. Je
 “ serai leur refuge assuré pendant la vie, et surtout à la
 “ mort ; — 5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur
 “ toutes leurs entreprises ; — 6. Les pécheurs trouveront
 “ dans mon Cœur la source et l'océan infini de la misé-
 “ ricorde ; — 7. Les âmes tièdes deviendront ferventes ;
 “ — 8. Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une
 “ grande perfection ; — 9. Je bénirai tous les lieux où
 “ l'image de mon Cœur sera exposée et honorée ; — 10.
 “ Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs
 “ les plus endurcis ; — 11. Les personnes qui propageront
 “ cette dévotion auront leur nom écrit dans mon Cœur,
 “ et il n'en sera jamais effacé.” (*Vie de la B. Marguerite-
 Marie.*)—(A continuer.)

La prose *Dies iræ* a été composée par un franciscain, le P. Thomas de Cœlano, qui avait été l'ami et le disciple de saint François et qui fut plus tard le premier historiographe du saint patriarche.